

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé de mission « RESOBLO » (H /F)
Affectation :	Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef de l'unité Activités économiques et usages de loisirs
Résidence administrative :	Le Teich (33)
Conditions d'emploi :	Recrutement sur projet de 21 mois à pourvoir soit par un contractuel – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051€ et 2 994€ bruts mensuels -soit par un fonctionnaire en détachement sur contrat -

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA) a été créé par décret le 5 juin 2014, avec la particularité d'être le seul qui concerne une lagune semi-fermée. Il est géré par un Conseil de gestion composé d'acteurs locaux, qui s'appuie sur une équipe d'agents et des moyens techniques et financiers alloués par l'OFB.

Le Plan de gestion du Parc naturel marin est un document stratégique à 15 ans qui détermine les mesures de protection, de connaissance et de développement durable à mettre en œuvre, sur la base des orientations de gestion définies dans le décret de création. Les ambitions de ce Plan de gestion reposent sur la qualité de l'environnement marin et sur la pérennité des activités humaines, dans un objectif concerté de développement durable. Cette vision globale de la gestion de l'espace marin sert de cadre à l'ensemble des actions quotidiennes du Parc naturel marin pour la période 2017-2032, ce qui correspond à une échelle de temps significative à la fois pour les évolutions environnementales mais aussi sociétales. Il s'agit donc d'un document support pour la gestion de ce territoire, élaboré au travers d'une large consultation et avec une forte participation des acteurs locaux.

Le Plan de gestion définit plusieurs objectifs qui appellent notamment à améliorer les connaissances de la fréquentation du plan d'eau, des littoraux et des estrans du Bassin d'Arcachon pour l'élaboration d'une gestion adaptative des niveaux

de fréquentation, dans l'espace mais aussi dans le temps. Cette gestion adaptative vise une compatibilité de la fréquentation avec la sensibilité des milieux naturels, ainsi que la conciliation des activités professionnelles et de loisirs.

Le projet de Réseau d'observatoires des usages de loisirs (RESOBLO) est un projet qui associe les parcs naturels marins des estuaires picards et de la mer d'Opale, du Bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du cap Corse et de l'Agriate. Il vise à mettre en place un observatoire des activités de loisir sur le littoral et en mer sur la base d'une approche conjointe entre les PNM parties-prenantes, tout en répondant aux enjeux et aux objectifs propres à chaque territoire. Sur le Bassin d'Arcachon, ce projet s'inscrit dans une démarche visant à réaliser (i) un diagnostic dynamique (quantitatif et qualitatif) des niveaux de fréquentation nautique du plan d'eau, des littoraux et des estrans ; (ii) une analyse des vulnérabilités des richesses naturelles et des activités ; (iii) l'élaboration de propositions de gestion adaptative de la fréquentation à l'échelle du Bassin d'Arcachon. Ces travaux nécessitent notamment d'améliorer la compréhension des mécanismes pourvoyeurs des déplacements et des flux, de disposer d'une connaissance fine dans l'espace et dans le temps des niveaux de fréquentation et de les analyser au regard des vulnérabilités identifiées.

Les données de fréquentation qui seront collectées et analysées dans le cadre de ce projet sont de natures et de sources différentes. Il peut s'agir de nombres, de points, de traces, de données d'activité en lien avec des professionnels ou des acteurs associatifs, de données radar, de téléphonie mobile, etc. Elles peuvent être associées à des séries ou ponctuelles, géo référencées ou non. Un des objectifs du projet vise à la sélection, la planification et la mise en place des méthodes d'acquisition, de stockage et d'analyse des données (dont certaines en temps continu), de manière pérenne.

Description du poste :

Mission :

Le chargé de mission sera en charge, en lien direct avec le chef de l'unité Activités économiques et usages de loisirs, de réaliser la mise en œuvre, la coordination et le suivi des actions du projet RESEOBLO dont le PNMBA assure le pilotage. Il sera en contact régulier avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le coordinateur du projet RESOBLO.

Activités principales :

Le chargé de mission assure notamment :

- la mise en œuvre les actions pour lesquelles le PNMBA est pilote ;
- la conception et la mise en œuvre d'un ou de plusieurs protocoles d'acquisitions de données adaptées au contexte local ;
- la rédaction de cahier des charges et le suivi de prestations d'acquisition de données ;
- la collecte, la structuration et la mise en forme des données disponibles de natures diverses (couches vectorielles ou raster, données quantitatives, données qualitatives, données d'enquête, etc.) sur le secteur géographique étudié y compris auprès des acteurs locaux ;
- le traitement et l'analyse des données permettant de caractériser les mécanismes pourvoyeurs de déplacements et de flux (manipulation de données statistiques de fréquentation, manipulation de données qualitatives relevant d'enquêtes) ;
- la mise en forme et la gestion des données (stockage, bancarisation, création de métadonnées) ;
- la restitution de l'information produite permettant d'alimenter les travaux à différentes échelles (PNMBA, partenaires locaux, projet inter-parcs naturels marins) par la production de cartographies et la rédaction de rapports ;
- l'atteinte des résultats attendus pour le projet. Il organise et anime des réunions avec les acteurs locaux, et rédige des rapports et des comptes-rendus de réunions ;

Le(a) chargé(e) de mission contribue également à la bonne articulation et à la mise en perspective des travaux du projet RESOBLO avec l'étude globale de connaissance et de suivi de la fréquentation maritime du Bassin d'Arcachon pilotée par le PNMBA.

Il participe aux réunions et rencontres de coordination relatives au projet.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Equipe du PNMBA : directrice-déléguée, chefs d'unité, chargés de mission, agents de terrain, ESC.
- Coordinateur du projet RESOBLO.
- Agents des PNMs impliqués dans le projet.
- Les directions de l'OFB impliquées dans le projet, plus particulièrement la direction des aires protégées qui assure le pilotage fonctionnel global du projet.
- Délégation de façade atlantique, notamment sur le volet géomatique.
- Services administratifs de l'OFB.

Relations externes :

- Prestataires en charge de la réalisation d'actions en lien avec le projet,
- Partenaires locaux : institutionnels, socioprofessionnels et associatifs,
- Partenaires techniques impliqués sur le projet (universités, services de l'Etat, etc.).

PROFIL RECHERCHE

De formation universitaire de niveau bac + 5 minimum dans le domaine de la gestion des bases de données avec une compétence en analyse de données issues d'un Système d'information géographique (SIG), disposant d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine.

Expérience en gestion de projets (technique et administrative).

La connaissance des problématiques liées aux aires protégées et à la fréquentation des milieux naturels est un plus.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Compétences et connaissances techniques :

- Connaissance des méthodes et des outils d'acquisition liées à la fréquentation des espaces naturels.
- Maîtrise des logiciels Qgis et ArcGIS.
- Compétences en traitements de données sous système d'information géographique (géo-référencement d'images aériennes ou satellites, créations et alimentation de couches vectorielles, géostatistique).
- Connaissance de la sémiologie graphique pour la production de documents cartographiques
- Maîtrise de la suite Office
- Des connaissances dans la mise en place et le traitement de données d'enquêtes serait un plus.

Savoir-faire opérationnel :

- Structurer, piloter et suivre des projets,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Animer, dialoguer, conduire des entretiens et groupes de travail,
- Rédiger des comptes-rendus, rapports et synthèses,
- Mettre en place et suivre des protocoles d'acquisition de données,
- Vulgariser les connaissances techniques,
- Savoir rendre compte.

Savoir-être professionnel :

- Capacité de travail de terrain
- Sens du travail en équipe et de la concertation,
- Rigueur, capacité d'organisation et d'adaptation,
- Capacité de synthèse et de vulgarisation,
- Capacités d'animation et de communication.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMBA-RESOBLO-C** à recrutement@ofb.gouv.fr

Pour tous renseignements, contact : Matthieu CABAUSSEL, chef de l'unité Activités économiques et de loisir:
matthieu.cabaussel@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **6 mai 2020**.